

INFORMATIONS PRATIQUES

Votre admission dans le service

Pour votre entrée dans le service merci de prévoir :

- le courrier du médecin traitant
- l'ordonnance des traitements actuels
- votre carte vitale, carte de mutuelle, carte d'identité
- le nom et le contact de votre personne de confiance, de la personne à prévenir et vos directives anticipées
- un nécessaire de toilette
- des chaussures qui maintiennent bien les pieds

Le dossier administratif d'entrée se fait au niveau du bureau des admissions, dans le hall d'accueil du bâtiment principal

Assistante sociale

Emilie Rimet. Prendre rdv au 04 57 82 80 03

Psychologue

Julie Callarec, présente les lundis et jeudis, le mardi matin et le vendredi après-midi
Prendre rdv au 06 78 07 11 49

Heures de visites conseillées

13 h - 20 h

**afin de respecter le temps de visite
médicale, de soins et de repos du patient**



CONTACTS

Standard

04 76 64 90 90

Médecine A

04 76 64 65 37

Médecine B

04 76 64 65 56

Médecins du service

Dr Marie-Christine Roussel Galle

Cheffe de service médecine court séjour
gériatre, soins palliatifs, douleur, mémoire
04 76 64 66 04

Responsable de l'unité de médecine A

Dr Myriam Xavier-Ribot

Cheffe de service HDJ et oncogériatrie,
gériatrie, douleur, soins palliatifs
04 76 64 66 09

Médecine B

Dr Xuan Vo

Cadre de santé

Véronique Continant 04 76 64 65 10

IDE nuit

04 76 64 65 37

ADRESSE

Centre hospitalier intercommunal
Vercors Isère
1 avenue Félix-Faure
38160 Saint-Marcellin



**SERVICE
DE MÉDECINE**



MISSIONS

Le service de médecine polyvalente du CHIVI remplit son rôle de proximité en accueillant des patients présentant une ou plusieurs pathologies aiguës ou chroniques invalidantes, nécessitant une prise en charge globale et pluridisciplinaire (médicale, paramédicale, psychologique et sociale), venant de son territoire de santé, ainsi que des filières de soins développées depuis plusieurs années.

L'équipe vous garantit un accueil personnalisé et veille à vous assurer des soins optimaux jusqu'à votre sortie en respectant votre volonté, votre bien-être et votre autonomie.

Qualité et sécurité des soins sont assurées par une équipe médicale et paramédicale qui se composent de médecins gériatres qui travaillent en collaboration avec d'autres spécialistes, des infirmières, des psychologues, des enseignants en activité physique adaptée, une diététicienne, des infirmier.es, des aides-soignant.es et des agents des services hospitaliers.

LE SERVICE DE MÉDECINE

Le service de médecine est situé dans le bâtiment C. Il est composé de 27 lits d'hospitalisation complète, dont 3 lits de soins palliatifs, répartis sur deux niveaux :

- médecine A au 2e étage
- médecine B au 3e étage, adapté aux personnes présentant des troubles du comportement.

L'équipe pluridisciplinaire propose diverses activités :

- des bilans à visée diagnostique pour tous les âges
- une prise en charge diagnostique et thérapeutique des polypathologies, notamment chez les personnes âgées
- la prise en charge de syndromes gériatriques plus spécifiques, le dépistage de fragilités potentielles (dénutrition, trouble de la mémoire, risque de chute...)
- la pratique de soins non réalisables en médecine de ville tout en limitant la perte d'autonomie
- les pathologies cancéreuses
- les soins palliatifs
- des actes thérapeutiques (transfusions sanguines, séances de chimiothérapie...)

LES PRINCIPAUX MODES D'ENTRÉE

Via les urgences, après accord du médecin
Par admission directe à la demande du médecin traitant ou du médecin coordonateur
Par une admission programmée par un médecin.
Par les services des autres hôpitaux pour rapprochement du lieu de domicile.

La durée d'hospitalisation dépend de l'état de santé du patient et relève d'une décision médicale

VOTRE SORTIE DU SERVICE

La durée d'hospitalisation est un facteur de risque de dépendance. L'organisation de votre sortie est donc l'une des priorités de l'équipe pluridisciplinaire. La date et le lieu de votre sortie sont fixés au plus tôt par le médecin et vous seront communiqués ainsi qu'à votre entourage.

Les documents et les ordonnances vous seront remis lors de votre sortie et seront également adressés à votre médecin traitant. Les bons de transport sont soumis à l'appréciation médicale.

Vous êtes invité à remplir un questionnaire de satisfaction afin de nous faire part de vos remarques et suggestions pour améliorer la qualité des soins.